



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2018

Présents : AURAY Hervé – BOURREAU Isabelle- GALIBERT Jean Louis- MINUZZI Thierry- MONTANARD Jean-Louis – NOT Damien- POUS Marie-France- ROUANET Jean-François- ROUQUETTE Christiane -VAISSIERE Audrey.

Absent : BASTARDO Guy.

Commune de COMIGNE - 11700 : Salle du Conseil Municipal.

Secrétaire de cette séance : Christiane ROUQUETTE

-ORDRE DU JOUR

Autorisations d'urbanisme validées par le Pôle ADS de Carcassonne Agglo :

- JOULIA Pierre/ DP Rue des Erables : création de 2 auvents de terrasse
- DEVEZE Magali / DP Rue Jean Lebrau : création piscine + terrasse/plage
- DIAZ Jean / DP Chemin des Orts : pose panneaux photovoltaïques en toiture

Boîtiers ERDF/ ENEDIS endommagés:

Mr le Maire a signalé les 2 boîtiers endommagés auprès d'Erdff, ils sont intervenus pour les mettre en sécurité (avec une bâche). Il est également rappelé que le poteau vétuste situé impasse des Pins ainsi que celui de l'Alaric (face au Domaine de Bouscat) ont été signalés depuis longtemps sans aucune intervention d'Erdff pour l'instant, malgré de nombreuses relances.

Travaux réalisés par les employés municipaux en juin:

Mr le Maire porte à connaissance des conseillers la liste des travaux effectués en juin, par les employés municipaux :

- Démonter le podium Place du Château
- aller chercher, puis ramener, les tables et les chaises + des barrières à Douzens pour « Les Etonnantes »
- mettre en place les barrières et les panneaux pour « Les Etonnantes »
- Commencer le grill pour le barbecue du foyer
- couper l'herbe à l'aire de jeux +stade +champ après le hangar (3 fois)
- Récupérer les panneaux « route barrée » et « déviation » à la DDE de Capendu pour « Les Etonnantes »
- nettoyer les ruisseaux avenue du Stade + l'aire de pique-nique + autour du stade
- distribuer le courrier règlementant le stationnement pour « Les Etonnantes »
- mettre les guirlandes au terrain de pétanque
- nettoyer la buvette et le parking du foyer
- tailler la haie au jardinet Place de la Mairie
- ramasser les encombrants (2 camions)
- enlever le fléchage et les banderoles des « Etonnantes »
- couper les herbes pieds de mur dans le village + nettoyer les grilles
- aller à Douzens avec la mini pelle
- couper les branches des tilleuls + nettoyer place de la cave
- gratter la terre à la carrière
- restaurer le chemin de l'Alaric (du bassin au petit lac)
- charger la grave pour les particuliers + transport de grave sur les chemins communaux
- restaurer le chemin de l'Alaric (montée de Bouscat)
- aller chercher, puis ramener, les tables et chaises à Douzens pour la Saint Jean
- nettoyer la buvette et les wc pour la Saint Jean
- passage de l'épareuse

Mr le Maire informe qu'un agent de la Communauté de Capendu est venu 3 jours avec l'épareuse pour passer les chemins de l'Alaric : chemin de Bouscat, fer à cheval et traverse de Capendu.

Vente de grave:

Le montant de la recette le jour de la vente de grave s'est élevé à 940€. A cela, il faut déduire la location du tractopelle, ainsi que l'ensemble des frais de carburant.

A voir une fois les factures reçues.

Grand Cycle de l'Eau/ Carcassonne Agglo:

Courant 2017, Carcassonne Agglo demandait aux communes de lui soumettre leur(s) projet(s) concernant les travaux en Eau et assainissement. Nous avons proposé la Réfection des canalisations /4^{ème} tranche (la suite des travaux que nous avons déjà réalisés sur la commune).

Par un récent courrier, Carcassonne Agglo nous informe que les travaux proposés n'ont pas été retenus pour les prévisions 2018.

Mr le Maire a demandé à rencontrer Mr BANQUET, Président de Carcassonne Agglo, afin d'évoquer les différents projets de la commune.

Dossiers en cours en Préfecture:

Après plusieurs relances concernant le dossier des Intempéries de Février 2017 et le Dossier Foli, Mr le Maire et Mr J-L. MONTANARD ont rencontré Mr COLOMBO en Préfecture.

Concernant les Intempéries, le taux de la subvention est confirmé à 20% avec prise en compte du montant des travaux réalisés en régie : le montant de la subvention s'élève à 5 807.60€ sur 20 038€ H.T de travaux validés (sont inclus 3 400€ de subvention sur 17000€ de travaux en régie) ;

Concernant le dossier FOLI, Mr COLOMBO informe qu'un courrier rédigé par la DDTM sera à la signature de Mr le Préfet cette semaine.

Réseau pluvial Route de Capendu:

Mr Fernand FUENTES a demandé l'autorisation à la Mairie de déposer de la grave pour combler le ruisseau afin d'éviter que l'eau s'infilte chez lui suite à la pente de la route. Mr le Maire propose de lui autoriser, étant donné que la Mairie avait monté un « projet voirie Route de Capendu » ; mais le coût des travaux, estimé par le SIC à 80 000€, ne peut être supporté par la commune.

Il serait nécessaire de représenter un dossier moins coûteux pour la Voirie Route de Capendu, afin d'obtenir des subventions, notamment auprès du Département et de Carcassonne Agglo.

D'autre part, le problème concernant l'évacuation des eaux de piscine, doit être réglé, notamment Rue du Foyer, car cela endommage la voirie communale.

Frais SACEM:

L'Association Foyer a reçu un courrier de la SACEM pour les Etonnantes.

Il est rappelé que chaque année, la Mairie verse à l'association du foyer culturel une subvention de 3 812€ pour les festivités et prend également à sa charge les frais de la SACEM pour la fête locale. Cette année sont venus s'ajouter les frais pour la soirée de la St Jean.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais SACEM pour la St Jean et pour les 3 jours de la Fête locale.

Les frais SACEM pour la manifestation des Etonnantes (tremplin Rock) restent à la charge du Foyer Culturel.

Pour info : le Feu de la St Jean a été interdit par le Chef du Centre de secours de Capendu.

Travaux Chemin de l'Alaric:

☞ Une partie du chemin a été restaurée, jusqu'au-dessus de la retenue d'eau/ chemin de Bouscat, soit 80 mètres sur 4 mètres de large.

☞ Les ruisseaux seront curés et entretenus régulièrement afin d'éviter la détérioration des chemins.

☞ Il est également évoqué le problème de circulation de quads et motos sur l'Alaric.

Mr le Maire, Natura 2000 et l'Onf doivent se réunir afin de définir un itinéraire de circulation sur l'Alaric.

Chemin des Combes/ Canto Cocut :

Mr le Maire informe qu'à l'intersection du Chemin des Combes et celui Canto Cocut, le passage est étroit. Suite aux futures constructions prévues au lieu-dit Les Combes-Nord, il serait nécessaire de prévoir son élargissement.

Il est donc proposé de demander aux futurs acheteurs de la parcelle C 323, de signer une convention avec la Mairie par laquelle ils s'engagent à concéder un droit de passage, et en contrepartie la Mairie s'engage à réaliser l'enrochement à cet endroit.

Conseil d'école R.P.I. Blomac-Comigne-Douzens :

I.Bourreau rend compte du conseil d'école : L'équipe pédagogique reste la même. L'effectif prévu est de 92 élèves.

Le retour aux 4 jours d'école sera effectif, avec l'ALSH le mercredi.

Des projets scolaires sont prévus : projet occitan, défi lecture, cinéma, sorties scolaires, piscine...

Des travaux et équipements ont été demandés : téléphones portable + fixe (changement d'abonnement), volets roulants, climatisation, transfert alarme... La rénovation de la classe de Blomac a continué dans l'été.

Foyer/ Salle polyvalente :

T.Minuzzi informe : la vaisselle jetable va être interdite, c'est pourquoi l'association du Comité des fêtes envisage d'acheter un lave-vaisselle pour nettoyer les verres Ecocup et la vaisselle. Il est demandé à la Mairie si elle participerait à cet achat ou bien si elle peut intégrer cet investissement dans un projet d'aménagement du foyer.

Le Conseil Municipal informe qu'il n'a pas été prévu cet investissement au budget 2018 de la Commune.

Informations et questions diverses:

Foyer : ☞ les 2 robinets ont été changés aux sanitaires.

☞ H.Auray propose de prévoir en régie la pose de faïence sur les murs des toilettes du foyer, par mesure d'hygiène.

☞ il serait également nécessaire de prévoir le remplacement des wc « à la turque » (à côté de la buvette) par une cuvette wc.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Ce compte-rendu sera validé au cours du prochain Conseil Municipal.